

## CONCLUSION

Και ο λογος σαρξ̄ εγενετο

Και εσκηνωσεν εν ημιν.<sup>1</sup>

La détermination du nombre et de la répartition des discours dans les *Actes des apôtres* a permis de les étudier dans leur ensemble et de résoudre, ainsi, des questions en suspens concernant le statut littéraire et l'objet de l'œuvre. Le discours rapporté est la matrice de la narration des « actions d'apôtres » et manifeste son propos général qui est rhétorique. Le but du texte des *Actes* est de persuader, d'enseigner à persuader et d'assurer la tradition d'un certain type de mœurs oratoires, personnelles et sociales : « évangéliser ».

Le statut et l'objet du livre des *Actes des apôtres* ne se laissent donc pas entendre de la même manière que ceux du troisième évangile. De celui-ci, se dégage une théorie implicite de la narration, de « l'art de raconter Jésus-Christ »<sup>2</sup>. De celui-là, se déduit une théorie implicite de l'art de l'annoncer. Sous forme pratique, les *Actes* sont une catéchèse du ministère de la parole.

### *Catéchèse du ministère de la parole*

Un des buts illocutoires de l'ensemble *Luc – Actes* est en effet énoncé dans la dédicace qui l'inaugure : « pour que tu reconnaisse la sûreté des paroles (λογων) qui t'ont été catéchisées (κατηχηθης) » (Lc 1,4). Le verbe *κατηχεω* a pour sens « faire retentir », « répercuter » un bruit (ηχος) et il est propre, dans le Nouveau Testament, au

---

<sup>1</sup> « Et le verbe fut chair, et il a établi sa tente en nous » : Jean 1,14.

<sup>2</sup> ALETTI, 1989.

corpus lucanien et aux épîtres de Paul<sup>1</sup>. Que s'agit-il de propager ? Le bruit qui se répercute est celui qui accompagne la descente de l'Esprit :

Le jour de la Pentecôte étant arrivé, ils se trouvaient tous réunis dans un même lieu quand, tout à coup, vint du ciel un bruit (ηχος) comme un violent coup de vent... (Ac 2,1)

Il est aussi, dans le troisième évangile, celui que provoque Jésus et sa parole :

Quelle est donc cette parole<sup>2</sup> ? Il commande avec autorité et puissance aux esprits impurs, et ils sortent. Et son écho se propageait en tout lieu de la région. (Lc 4,47)

Pour l'auteur de l'œuvre à Théophile, il s'agit bien de raconter la propagation de la parole de Jésus, de la parole que sont le Ressuscité et son corps ecclésial, de les laisser se répercuter (κατηγεω) et croître, de ne pas les retenir (κατεχω) dans des frontières ethniques et coutumières :

Le jour venu, [Jésus] sortit et se rendit dans un lieu désert. Les foules le cherchaient et, l'ayant rejoint, elles voulaient le **retenir** (κατειχον) et l'empêcher de sortir d'elles. Mais il leur dit : Aux autres villes aussi il me faut annoncer la bonne nouvelle (ευαγγελισασθαι) du royaume de Dieu, car c'est pour cela que j'ai été envoyé (απεσταλην). (Lc 4,42-43)

Les *Actes* entendent bien assurer la sortie incessante, la croissance de l'annonce de la bonne nouvelle. La tâche d'évangéliser, inaugurée par Jésus de Nazareth, est poursuivie grâce au don de l'Esprit par les ministres de la parole fidèles à l'envoi reçu. Par eux, le Ressuscité accomplit son destin messianique en vue du salut de tous : l'onction d'Esprit a fait de lui l'évangéliste des paroles de grâce (Lc 4,18-22).

Le propos pragmatique des *Actes des apôtres* est un service de la continuité de ce ministère de la parole. Leur auteur n'évangélise pas mais propose un enseignement pratique, une pédagogie et transmission de l'art et la manière d'agir pour évangéliser, une catéchèse de la diaconie du Verbe.

### *Le Verbe incarné*

Il n'est pas, en effet, de « parole de Dieu » en dehors de médiations humaines. Le Verbe advient dans la chair du langage échangé entre des hommes, dans la relation instaurée au moment de l'énonciation, dans une communauté instituée, l'Église, saisie de l'Esprit de Pentecôte comme le fut à son heure la femme qui enfanta Jésus (Lc 1,35).

---

<sup>1</sup> Une occurrence dans le troisième évangile, trois dans les Actes (où il a plutôt le sens de « être informé de »), et trois dans Paul dont 1Co 14,19 : « En assemblée, je préfère dire cinq paroles intelligibles pour enseigner aussi les autres (ινα και αλλους κατηγησω), plutôt que dix mille en langues ».

<sup>2</sup> *Logos* étant masculin en grec, les propositions de cette citation peuvent recevoir et Jésus et sa parole comme sujet.

La narration des « actions d'apôtres » expose les conditions nécessaires pour que, grâce au don de l'Esprit, la parole de Dieu s'incarne en des lieux et temps déterminés. L'Esprit fait de tout corps qui le reçoit, corps individuel ou corps social, un corps sujet de parole, un corps prophétique :

Mais vous allez recevoir une force, celle de l'Esprit saint, qui descendra sur vous. Vous serez alors mes témoins à Jérusalem, dans toute la Judée et la Samarie et jusqu'à l'extrémité de la terre. (Ac 1,8)

Il se fera dans les derniers jours, dit Dieu, que je répandrai de mon Esprit sur toute chair (πασαν σαρκα). Alors vos fils et vos filles prophétiseront. (Ac 2,17)

L'Esprit qui permet la communicabilité du langage est destiné à toute chair. Le ministère du témoignage ne peut pas, dès lors, ne pas être un service de l'évangile de la grâce de Dieu (Ac 20,24) proposée à tous. La parole de Dieu en quête d'incarnation demande un discours et des pratiques qui ne la retiennent pas mais servent sa destination infinie dans l'espace et le temps.

### *Le paradoxe historiographique*

En composant une narration, l'auteur des *Actes des apôtres* fait ainsi bien autre chose que s'intéresser à des événements du passé, à leur chronologie ou leur vérité factuelle. Sa diction des faits est d'abord une interprétation persuasive. Il use du genre historiographique et de l'une de ses formes littéraires, le discours rapporté, pour interpréter les événements : Dieu, le Seigneur et l'Esprit ont donné raison à l'action de Paul que vient préparer celle de Pierre. Théologien des fondations, il n'en reste pas là. Le sens et la portée d'une histoire du christianisme à ses commencements ne suffiraient pas à rejoindre et transformer la pratique de ses lecteurs.

En effet, si les discours et le livre des *Actes* en général montrent l'importance de l'acte de raconter, si la manière de raconter comporte des stratégies persuasives implicites, tout ne se résume pas à la dimension narrative. La nature « technique » de l'élaboration rhétorique appelle explicitement une certaine forme d'adhésion qu'est la foi et, pour la théologie de Luc, la foi est moyen de salut. Il convient donc, nous semble-t-il, de moduler des affirmations telles que celle-ci :

Le récit est une pièce maîtresse de la transmission du salut.<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> SESBOÛE, 1991, p. 312.

Une analyse linguistique plus précise permet d'affiner l'appréciation théologique. Le livre des *Actes des Apôtres* manifeste que toute narration n'est pas « récit ». Son ressort n'est pas toujours l'intrigue. Ce n'est pas la *Poétique*, mais la *Rhétorique* aristotélicienne qui, dans la culture hellénistique et en philosophie du langage, permet de saisir l'intentionnalité d'une œuvre où la dimension narrative est soumise au statut persuasif. D'une part, la libre réponse des lecteurs des *Actes* se trouve ainsi nécessairement sollicitée, car cette capacité de réception est la condition de possibilité d'une conversion des croyances et des pratiques. D'autre part, la nature rhétorique des *Actes* et des actes oratoires qu'ils rapportent implique que la parole de Dieu et l'octroi du salut ne sont pas les effets de la seule production d'un « discours » ni seulement de sa réception favorable, mais d'une collaboration entre interlocuteurs qui, de part et d'autre, engage la responsabilité de sujets de parole et de relation sociale.

Pourtant, les *Actes* se laissent bien percevoir, en surface, comme une « première histoire du christianisme »<sup>1</sup>. L'aspect narratif de l'œuvre permet, en plus des fonctions que nous avons déjà dites<sup>2</sup>, d'établir les « actions d'apôtres » en continuité avec « tout ce que Jésus a fait et enseigné » (Ac 1,1), de présenter l'histoire et le temps de l'Église comme la suite de l'histoire de Jésus de Nazareth :

Le récit de l'événement du salut chrétien contient celui de l'origine et de la naissance de l'Église. Au récit des évangiles fait suite un autre récit, celui des *Actes des Apôtres*. L'auteur en est un évangéliste, Luc, qui articule fermement ce second livre au premier, comme la seconde partie d'une œuvre unique. [...] Il est capital que le Nouveau Testament ne s'arrête pas aux évangiles, comme s'il n'y avait de récit salvifique que de Jésus-Christ. La fondation et la vie de l'Église sont la suite du même récit.<sup>1</sup>

De plus, raconter l'histoire des commencements permet d'asseoir l'objectif persuasif sur l'autorité des fondements (μαρτυρες). La narration de la pratique de personnages illustres confère une force singulière à une œuvre qui se veut pédagogique et entend proposer un modèle pragmatique implicite.

Le choix du genre historiographique, qui permet de raconter et de rapporter des discours, nous paraît donc d'une extrême habileté. Les dimensions narrative et rhétorique sont tenues toutes deux et l'une est ordonnée à l'autre : la narration du passé est soumise à une orientation à venir de l'histoire. L'ensemble des procédés littéraires déployés – de

---

<sup>1</sup> Titre de l'ouvrage de D. MARGUERAT, 1999.

<sup>2</sup> V. Deuxième partie, Ch. III, § 3., pp. 149-155 ; Troisième partie, Ch. I, § 2., pp. 170-172.

la *synkrisis* aux applications de l'art rhétorique – sert un objectif délibératif et prescriptif. Le succès du projet divin requiert les décisions et mœurs futures des acteurs de l'évangélisation. Il dépend de l'observance des modèles pratiques enseignés par les *Actes* que l'œuvre inaugurée par Jésus de Nazareth, poursuivie par Pierre, Étienne et Paul, ne connaisse pas de solution de continuité, que son écho se répercute et croisse.

L'histoire du christianisme est ainsi celle d'un envoi et d'un projet divin dont l'effectuation repose sur la médiation d'hommes qui parlent et agissent en vue de l'intérêt de l'autre, sans faire acception de personne. Le livre des *Actes* espère, pour l'avenir, la poursuite d'une chaîne ininterrompue d'actions d'apôtres soucieux de rejoindre la diversité des composantes institutionnelles, culturelles, religieuses, économiques et politiques de l'univers de leur temps. Nous dirons donc, pour honorer jusqu'au bout l'aspect paradoxal de leur genre historiographique, que les *Actes des Apôtres* sont une histoire d'avenir.

---

<sup>1</sup> SESBOÛE, 1991, p. 298.